



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

Agréée Protection Environnement Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

Compte-rendu du Conseil d'Administration tenu le lundi 05 novembre 2018 de 18h30 à 20h50 au Foyer Municipal de Bagnols en Forêt.

Présents : William Dumont (Président), René Bouchard (vice-président), Emmanuel Devesa (secrétaire), Véronique Tapie (secrétaire-adjointe), Stéphane Thomine (trésorier), Rachel Antiochia (trésorière-adjointe), Yvanna Cravéro (administratrice).

Excusés : Marie-Jeanne Gagnaire (administratrice), Pierre Pimpaud (administrateur),

Invités :

William Dumont nous informe que **l'Assemblée générale de la FNE PACA** se tiendra le samedi 24 novembre 2018 à Gassin, à 8h45.

A la majorité, il est décidé que l'ABI restera adhérente de cette association.

William, s'il est disponible ce jour-là, propose de se rendre à l'Assemblée générale et en profitera pour renouveler notre adhésion.

William Dumont nous confirme que, suite au recours gracieux qui a été déposé en préfecture, durant l'été, **il a envoyé au Préfet et à la DREAL, le 11 octobre, un courrier demandant à ce que l'ABI soit associée à la vérification des installations relatives à l'exploitation de la rehausse du site 3 dans le vallon des lauriers.**

Il précise, qu'à ce jour, il n'a reçu aucune réponse concernant le recours gracieux et la demande de partenariat.

JUGEMENT contre ECOPOLE :

Rachel Antiochia nous informe que le jugement a confirmé l'annulation des 3 autorisations : production d'enrobé, de béton et concassage.

Avec cette annulation complète, Il n'y a aucune possibilité de se mettre en conformité pour espérer reprendre l'activité.

A ce jour l'usine est fermée !!!

Le juge a confirmé l'insuffisance de capacité financière des entreprises qui étaient partie prenante.

Il a jugé qu'il y avait non-respect du code de l'Environnement et qu'ils ne disposaient d'aucune compétence reconnue dans les activités de concassage, production d'enrobé et de béton. Ils auraient dû donner leur « recette » en parallèle de leurs demandes d'autorisation d'exploiter.

Le jugement a retenu qu'il n'y avait aucun intérêt public ni environnemental à poursuivre ces activités.



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

Agréée Protection Environnement Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

Rachel Antiochia nous informe que ce jugement est une première car il n'y a eu aucun précédent ni décision de justice similaire auparavant annulant totalement les autorisations sans laisser l'entrepreneur se mettre en conformité.

William Dumont fait référence à un article paru sur le VAR MATIN du 25/10 qui titre « Combien coûte l'eau ? »

Il trouve ce sujet intéressant et il envisage que des données soient collectées par l'ABI afin de déterminer, au niveau local, le coût de l'eau.

Réunion COVEM :

René Bouchard fait le compte rendu de la Réunion du COVEM qui s'est tenue le mercredi 10 octobre à 18h30 à Fréjus, dans les locaux de l'Association « Comité de Défense de Fréjus Plage » (CDFP).

Stéphane Thomine était présent.

La Réunion était animée par Jacky Giral, secrétaire de l'Association « Entre Mer et Estérel » (EME). Les Associations suivantes étaient également présentes :

- Comité d'écoute, d'étude et de rénovation de Fréjus (CEERF).
- Forum républicain.
- Amis de la forêt de Bellevue.
- Association Qualité de vie de la Tour de Mare (AQVDTM)

L'objet défini de cette réunion, était de se prononcer sur une proposition de charte et l'adhésion des associations aux principes définis dans le document. Nous étions présents afin de déterminer si l'adhésion de l'ABI à cette charte et aux actions du COVEM était envisageable.

Jacky Giral a d'abord rappelé l'historique du COVEM et le fait que sa création est à l'initiative de 3 associations (EME, QVDTM et CDFP) au départ puis rejointes par les Amis du Capitou et le Pin de la Lègue.

En fait, cet ordre du jour a été édulcoré pour faire place à une opposition entre les associations présentes qui n'étaient pas d'accord pour accepter la présence du Forum républicain dans le collectif, parce que considérée comme trop « politisée » et susceptible d'affaiblir les actions menées.

Il est surtout reproché au Forum, un article qu'il a fait paraître sur VAR MATIN et qui laissait entendre que le COVEM n'était à leurs yeux qu'une structure support pour lutter contre la Municipalité.

Nous avons assisté à une véritable scission : d'un côté EME et le CEERF opposés à la présence du Forum républicain, de l'autre les Amis de la Forêt de Bellevue, AQVDTM et CDFP qui pensent que la présence du Forum est une aubaine grâce aux connaissances techniques qu'ils possèdent, ce qui permettrait de monter des dossiers efficaces pour étayer les actions du COVEM.

Pour clore la Réunion, Jacky Giral a annoncé que, compte tenu des oppositions manifestées, son Association quittait le COVEM.



Association **B**agnolaise d'**I**nformation- **ABI**

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

Agréée Protection Environnement Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

Campagne contre le GLYPHOSATE :

Stéphane Thomine nous rappelle l'origine de cette action.

C'est une campagne qui a été initiée par un regroupement de personnes en Ariège. Ils ont fait analyser leurs urines et ont constaté qu'elles contenaient toutes du glyphosate, de 0,3 nanogramme/l à 3,3 nanogrammes/l alors que la teneur tolérée est de 0,1 ng/l.

Force est de constater que toutes les personnes, n'importe où dans le Monde, sont porteuses de glyphosate.

Cette campagne a pris de l'ampleur au niveau national et actuellement, 250 personnes ont fait les analyses et porté plainte contre des personnes physiques (des chefs d'entreprise...).

Stéphane a pensé qu'il serait intéressant de monter un groupe de personnes dans le VAR EST et il a pris des contacts avec l'Association « Demain en Pays de Fayence » qui est partante. Elle va faire circuler l'information auprès des associations locales et lancer un financement participatif (crowdfunding) pour supporter les frais que les analyses vont engendrer.

En effet, chaque analyse s'élève à 135€ : 85€ pour le laboratoire d'analyses et 50€ pour le constat d'huissier qui atteste de la validité du dispositif de collecte des urines.

L'Association Entre Mer et Esterel (EME) sera prochainement contactée.

Stéphane Thomine nous informe qu'un problème se pose : il n'y a que 3 personnes intéressées dans le VAR pour initier cette campagne. L'une d'elles est membre de Génération.s (Mouvement de Benoît Hamon) et l'on assiste à une tentative de récupération politique alors qu'à l'origine cette opération était une initiative citoyenne.

Ce petit contretemps fait prendre un peu de retard à la mise en place de la campagne dans notre secteur mais Stéphane Thomine est en contact régulier avec la personne à l'origine de l'opération et tout devrait bientôt rentrer dans l'ordre.

Opération « Nous voulons des coquelicots »

C'est un mouvement national contre les pesticides.

Tous les 1ers vendredis du mois, dans toutes les villes, un rassemblement sur une place publique est proposé pour manifester contre l'emploi des pesticides

Stéphane Thomine et Yvanna Cravero ont participé le vendredi 5 octobre à 18h30 à Mouans Sartoux au premier rassemblement organisé. Celui-ci a réuni une centaine de personnes.

Les personnes à l'initiative de cette action souhaitent que celle-ci s'étale sur une durée de 2 ans. Stéphane craint que l'on assiste à un essouffement de la mobilisation avant la date butoir.



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

Agréée Protection Environnement Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

Les membres du CA présents, à l'unanimité, proposent d'organiser un rassemblement sur la Place de la Mairie de Bagnols le vendredi 7 décembre à 18h30.

William Dumont se renseignera pour savoir s'il est nécessaire de demander une autorisation à la Mairie.

René Bouchard proposera un texte de message mobilisateur à envoyer aux membres de l'ABI par mél.

Emmanuel Devesa relaira le message à tous les adhérents.

Il serait intéressant de savoir si l'Association « Demain en Pays de Fayence » prévoit d'organiser un rassemblement de son côté.

Stéphane Thomine nous informe que **le samedi 13 octobre 2018, à Nice, 2000 personnes ont marché pour le climat** et manifesté pour dénoncer le dérèglement climatique causé par les activités humaines.

Participation de l'ABI à la semaine européenne de réduction des déchets (SERD) :

L'inscription en ligne nécessaire pour participer à cette opération n'ayant pas été faite, et un programme d'animations et de conférences n'ayant pas été clairement défini, il est décidé que l'ABI n'organisera rien cette année.

Il est à noter que le SMIDDEV organise le 17 et 18 novembre 2018, début de la SERD, le Festival « REcréation » à la Base Nature.

William Dumont nous rappelle qu'il quitte inéluctablement la Présidence pour raison de santé fin 2018 (avec un titre de Président d'honneur (prévu par les statuts) lui permettant, chaque fois qu'il le pourra, de participer à l'avenir). Le CA de décembre 2018 nommera son ou sa remplaçante dans la fonction de Président.

Il est rappelé que le prochain CA se tiendra le lundi 03 décembre à 18h30.

L'ordre du jour est épuisé, le CA se termine, il est 20h30.



Association **B**agnolaise d'**I**nformation- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

Agréée Protection Environnement Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)